

PLAN STRATÉGIQUE CANTONAL DU SPORT 2024-2028

Point presse du Conseil d'Etat
31 janvier 2024

Une vision à long terme pour le sport

- Le Conseil d'Etat fixe une fois par législature les **grandes orientations** de la politique du sport
- Un plan stratégique qui s'inscrit dans le **programme de législature du Conseil d'Etat 2023-2028**
- Une démarche portée par la **consultation des parties prenantes et conforme à la loi sur la répartition des tâches** entre les communes et le canton en matière de sport (LRT-3)

Tâches exclusives du canton selon la LRT-3

- Soutien aux athlètes d'élite individuelle: *Team Genève, soutien aux athlètes hors carte Swiss Olympic*
- Encadrement de la relève élite et du dispositif sport-art-études: *11 centres cantonaux de la relève*
- Gestion et coordination du programme fédéral Jeunesse + Sport
- Pour le football, mise à disposition d'une infrastructure adaptée à la compétition, à savoir le Stade de Genève et les pôles football
- Pour le hockey sur glace, soutien à la réalisation d'une infrastructure adaptée à la compétition, à savoir la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc

Relever les défis du présent et de l'avenir

- Amener chaque Genevoise et Genevois à **pratiquer du sport**, sans barrières physiques ou financières, dans une perspective de cohésion sociale et de promotion de la santé et de l'activité physique
- Proposer des formations pour un **encadrement adapté** à la pratique sportive de chacun.e, dans une logique d'inclusion universelle
- Soutenir les **associations faïtières** en vue de leur professionnalisation
- Renforcer le soutien aux structures de **la relève** et aux **athlètes d'élite individuelle**
- Offrir des **infrastructures** cantonales adaptées
- Favoriser l'accueil de **manifestations sportives**
- Renforcer la **prévention** des violences sous toutes ses formes

Axe 1

Le sport pour toute la population

Permettre à l'ensemble de la population genevoise de pratiquer et de participer à des activités sportives, notamment les personnes à besoins spécifiques et les élèves, apprentis et apprenties dans le cadre scolaire et professionnel.



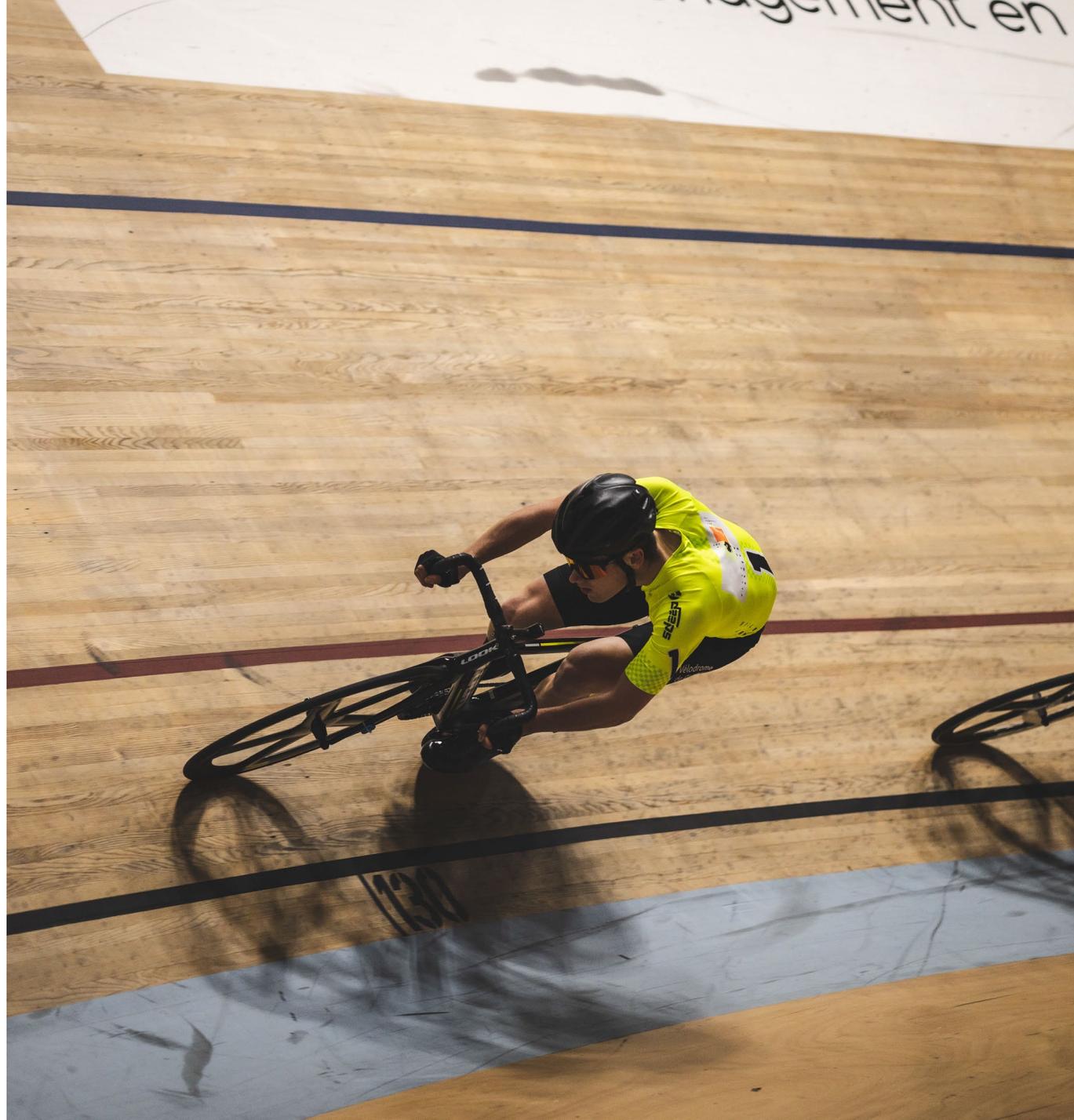
Actions

- Appel à projets et soutien financier en faveur de l'accès au sport pour les publics à besoins spécifiques
- Développement de nouvelles formations de monitrices et moniteurs adaptées à l'accueil de publics à besoins spécifiques
- Développement de nouveaux projets dans une logique inclusive du sport (*ex : partenariat avec Special Olympics Switzerland*)
- Renforcement des prestations de découverte et de sensibilisation au sport pour les enfants, les jeunes et les élèves
- Poursuite du dispositif Ecole&Sport visant à tisser des liens entre l'école publique et le sport (*ex : 1 école - 1 athlète*)

Axe 2

Le sport associatif, ce cœur battant

Valoriser et promouvoir le sport associatif
par des mesures d'accompagnement et de
formation.



Mesures

- Nouveaux soutiens financiers du canton en faveur des faîtières, en complément de ceux octroyés par la Ville de Genève et le Fonds du sport
- Création d'un guide pratique à l'attention des associations sportives afin de les renseigner sur les démarches qu'elles peuvent effectuer
- Organisation de la Fête du sport
- Développement de l'application informatique trouvetonclub.ch
- Elaboration de nouveaux cours de formation pour monitrices et moniteurs J+S, notamment dans les nouvelles disciplines sportives
- Formations en faveur des dirigeantes et dirigeants de clubs
- Offre de pratiques sportives pour enfants et jeunes dans le cadre du projet d'horaire continu à l'école

Axe 3

La relève, un pôle d'excellence

Faire de Genève un pôle d'excellence dans la formation de la relève sportive élite.



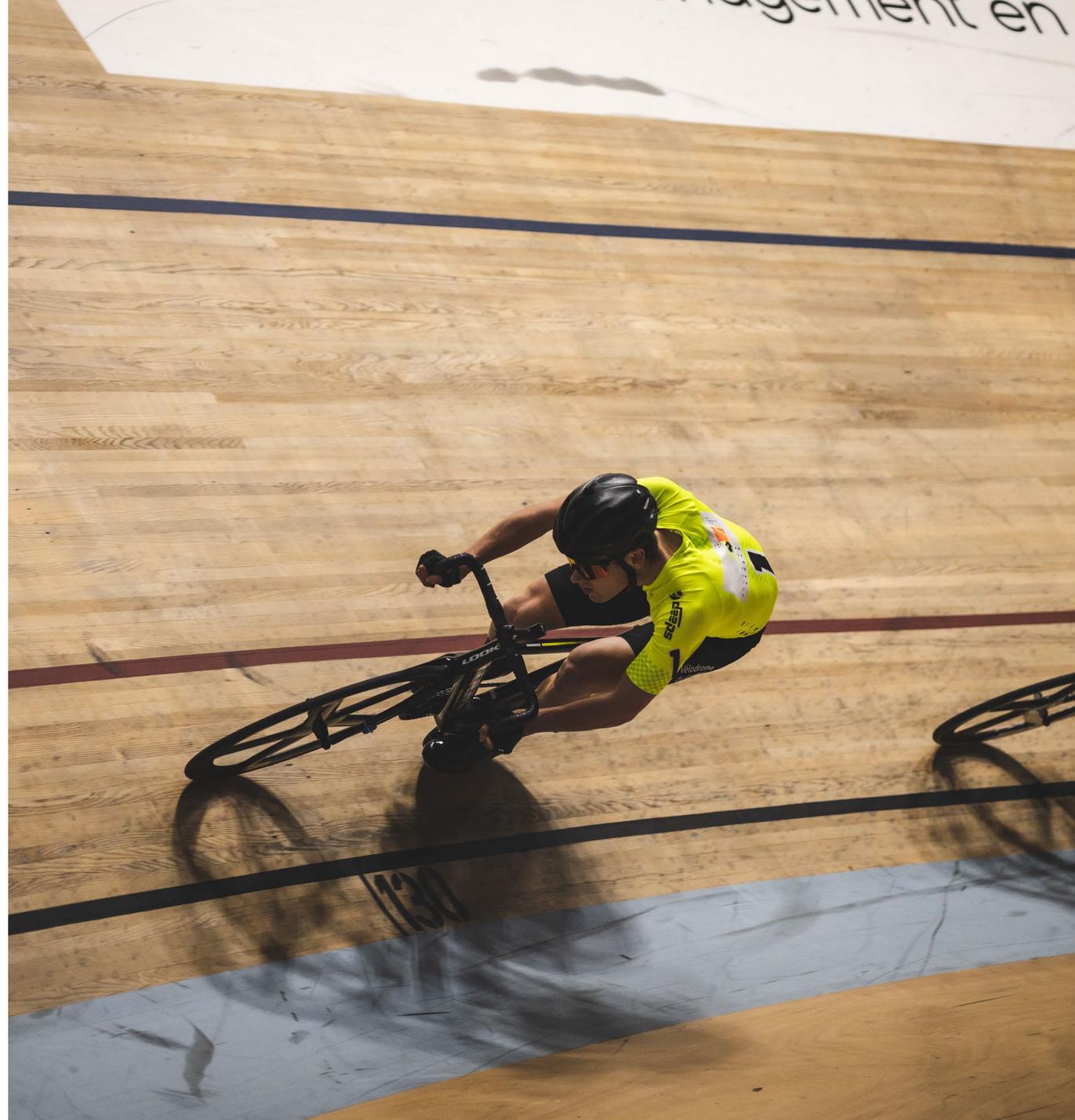
Actions

- Augmentation du soutien financier dévolu à la relève élite
- Accompagnement et conseil pour le développement des centres cantonaux de la relève
- Sensibilisation des talents aux bonnes pratiques en matière de sport (nutrition, préparation mentale, etc.)
- Renforcement du dispositif sport-art-études en particulier pour les apprenties et apprentis
- Développement d'actions de communication afin de promouvoir l'exemplarité des talents et leur image positive

Axe 4

Le sport d'élite individuel, source de rayonnement

Favoriser l'excellence sportive et le rayonnement du canton en accompagnant les athlètes d'élite individuelle dans la quête de la performance.



Mesures

- Renforcement du programme Team Genève à travers de nouveaux partenariats privés
- Poursuite du soutien aux athlètes d'élite dont les disciplines ne disposent pas de carte Swiss Olympic
- Développement de partenariats avec des entreprises pour permettre aux athlètes de concilier un emploi avec leur carrière sportive
- Collaboration renforcée avec les athlètes d'élite pour mener des actions de sensibilisation dans les écoles
- Développement d'actions de communication autour de l'image des athlètes
- Poursuite de la réflexion sur le statut d'athlète d'élite

Axe 5 Développement des infrastructures

Anticiper les besoins futurs et les nouvelles pratiques pour chacune des réalisations d'infrastructures sportives sur le territoire cantonal.



Actions

- Mise à disposition d'infrastructures pour les associations sportives, comme les salles de gymnastique du secondaire
- Poursuite du pilotage de la réalisation des infrastructures d'importance cantonale et nationale pour soutenir la relève et le sport d'élite
- Soutien aux infrastructures d'importance cantonale existantes
- Mise en place d'une plateforme de coordination avec les communes et établissement d'une cartographie recensant l'ensemble des infrastructures sportives existantes et en projet
- Etude sur l'évolution des pratiques sportives sur le territoire cantonal



Axe 6

Un nouvel élan pour les grandes manifestations sportives

Soutenir et accompagner les organismes chargés de l'organisation de manifestations pour promouvoir l'image dynamique du canton et la pratique sportive.



Mesures

- Rédaction d'un guide pratique sur l'accessibilité universelle pour les organismes concernés
- Création d'une entité pour établir une stratégie d'accueil et faciliter les démarches administratives
- Collaboration avec les associations cantonales et les organisateurs et organisatrices afin que les événements favorisent la découverte et la pratique du sport, notamment pour les enfants et les jeunes
- Coordination avec le Fonds du sport et le fonds Hélios pour financer les efforts liés à l'accessibilité, l'inclusion et la durabilité lors des manifestations

Axe 7

Ethique, prévention et santé

Promouvoir un sport sain, durable et respectueux des valeurs éthiques.



Actions

- Lancement d'un dispositif de prévention dans les milieux sportifs
- Attention portée à la sensibilisation contre l'homophobie et le sexisme dans le sport, à la prévention des violences autour et dans les stades, et à la formation des coachs et responsables à ce sujet
- Maintien d'un haut niveau de formation des monitrices et moniteurs sur l'éthique et la prévention, à travers le programme J+S
- Définition, en collaboration avec le Fonds du sport, de conditions d'octroi de subventions, qui garantissent une égalité de traitement entre sport féminin et masculin

Pour conclure

En **résumé**, le Conseil d'Etat a adopté un plan stratégique cantonal du sport

- Qui véhicule une ambition forte, en matière de pratique sportive, d'accès au sport ou encore de planification des infrastructures
- Qui est soutenu par les partenaires principaux du canton
- Qui offre une vision commune pour les acteurs publics et privés du sport, sur l'ensemble du territoire
- Qui est attendu par la communauté du sport genevois

**Merci de votre
attention**